

Pantz D., *Institutions et politiques commerciales internationales: du GATT à l'OMC*, Paris, Colin, 1998; Bertrand A. et Kalafatides L'OMC, *le pouvoir invisible*, Paris, Fayard, 2002; Djinkeu D. (dir.), *L'Afrique et les défis de l'OMC*, Paris, Karthala, coll. Economie et développement, 2004; Rainelli M., *L'Organisation mondiale du commerce*, Paris, La Découverte, 2004; Krieger-Krynicky A., *L'Organisation mondiale du commerce. Structures juridiques et politiques de négociation*, Paris, Vuibert, 2005.

Mots corrélés: ALTERMONDIALISME, OCDE

européenne ou les Etats-Unis en taxant leurs produits. Pire, les pays riches pourraient très bien se permettre la permanence des discriminations –y compris entre eux– sans que les rétorsions n'aient d'impacts importants sur leurs économies.

## OTAGE(S)

Appartenant, à l'origine, au beau lexique de l'hospitalité («*ostage*», signifiant d'abord «demeure», venait de «*oste*», «hôte»), *otage* désigne selon le *Robert* tantôt une personne retenue en répondant (d'un traité, par exemple) ou en gage d'une exigence plus ou moins crapuleuse, tantôt celui qui fait «*l'objet d'une pression, d'un chantage politique, économique, etc.*» Avec la fausse neutralité qui est la loi du genre dont il relève, le dictionnaire ne fait, dans cette dernière acception, qu'entériner un usage largement informé par ce que Gérard Genette appelle le «*médialecte*»<sup>234</sup>. Car *otages* se dit surtout aujourd'hui, dans la bouche des politiques au pouvoir et en langue médiatique, des usagers des services publics lorsque ceux-ci se mettent en grève, «*sauvage*» ou non. «*Pas de négociation avec les preneurs d'otages*, lit-on sur le site de l'Association Liberté Chérie. *Le Droit de grève [sic] ne peut plus être dénaturé en un droit de prendre la France en otage. De même, le monopole du service public et l'emploi à vie doivent avoir leur contre-partie [sic] pour les citoyens. Il est intolérable que l'État monopolise les moyens de transport et qu'il affirme en même temps qu'il est incapable d'assurer son service. Un monopole de service public doit nécessairement avoir en contre-partie [sic] une assurance de service garanti. Et pour les éternels pleurnichards en banderolles [sic] parcourant le pavé à longueur d'année, nous leur répondons que ce n'est que juste contre-partie [sic] de leurs privilèges et surtout de leur garantie de l'emploi à vie. Et s'ils ne sont pas toujours pas contents, nous ne les retenons pas, libre à eux de trouver un autre travail.*»<sup>235</sup> Propos martiaux d'une association très madelinienne et ayant plus de

234. Gérard Genette, *Bardadrac*, Paris, Seuil, 2006.

235. Source: [www.liberte-cherie.com](http://www.liberte-cherie.com)

force de conviction que de vocabulaire et d'orthographe ? Non : groupe de pression idéologique plutôt que de proposition, Liberté Chérie a, au moins, cette capacité de saisir au vol pour les condenser les motifs et les mots en circulation dans la nébuleuse des gens de médias et des gens de pouvoir. Qu'une grève se déclenche et l'on peut parier, sans grand risque, que le mot *otage(s)* sera prononcé, non par tel journaliste, mais par tel ténor politique ou tel témoin auquel le journaliste aura tendu son micro.

L'emploi de ce mot d'*otage*, en pareil contexte, répond, semble-t-il, à deux principes conjoints d'efficacité.

Tenant du raccourci de pensée et de la solution de facilité, on voit bien, du côté des médias – en particulier télévisuels –, qu'il s'inscrit dans une démarche de micro-trottoir : quoi de plus facile, au regard des enjeux engagés dans les conflits sociaux, que d'ouvrir l'antenne aux banlieusards restés à quai, aux chefs de famille privés d'électricité ou aux chefs d'entreprise privés de courrier ? Assurance est donnée en outre, aux journalistes, de recueillir auprès de ces « *témoins* », qui sont aussi des « *victimes* », de robustes propos, bien sentis, frottés d'un gros bon sens dans la balance desquels le discours des grévistes ou de leurs représentants syndicaux ne pèsera pas lourd. Du côté des politiques et de leurs intellectuels de service, l'intention simplificatrice est à la fois plus franche et plus rusée : l'homme d'État se portant, en surhomme justicier, au secours des individus brimés semble à la fois remplir sa mission et abdiquer la fonction publique dont la collectivité lui a cédé la responsabilité. Une intention qui, ici encore, s'adapte étroitement au mode d'appréhension prévalant, en idiome médiatique, dans la couverture de tels conflits.

Un second principe d'efficacité, idéologique celui-ci, est encore à l'œuvre dans une telle expression, que sa récurrence semble prouver au lieu de la banaliser : en regard des « *usagers* »

floués, individus saisis dans leurs difficultés quotidiennes, se dessine, tentaculaire, un corps anonyme, nombreux, obscur, dont le corporatisme est d'autant plus inacceptable qu'il est le double fait de fonctionnaires et de « *privilégiés* » (« *privilégiés* » tendant d'ailleurs, de nos jours, à fonctionner comme synonyme de fonctionnaires ou, du moins, comme son qualificatif stéréotypé).

On voit bien ce qui est perdu dans ce qui est gagné, là, au compte de la facilité percutante : non pas seulement la « *complexité des enjeux* » – formule qui, elle aussi, tient du cliché –, mais la définition de l'État comme garant des intérêts collectifs, parfois au détriment local et provisoire des intérêts individuels ou corporatistes ; celle des « *usagers* », infléchis en « *clients* » qui, étant rois, échappent à la loi commune comme à toute revendication sectorielle, quand bien même celle-ci leur serait-elle, à terme, profitable (encore faudrait-il, entre 19 et 20 h 30, prendre le temps de le leur expliquer, et auparavant de le comprendre) ; celle enfin de « *services* » qui ne seraient plus « *publics* », mais « *au service du public* », nuance qui n'est pas que sémantique.

Au registre de la pensée et de la politique, il n'y a, en définitive, dans ces cas de figure, qu'un seul « *otage* » : l'opinion publique, dont les médias et les ténors politiques saisis par le démon de leur propre médiatisation s'emparent contre rançon payable en monnaie de singe.

**Pascal DURAND**

*Mots corrélés* : DROITS ET DEVOIRS